

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/04/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la Santé				
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier anesthésiste				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	PROGRAMME : 962 02		CODE POSTE : 10112		
	PROGRAMME R.H : 970 01		CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – RAIATEA - Subdivision déconcentrée des îles Sous-le-vent – Hôpital d’Uturoa (Bloc opératoire)				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : En collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste-réanimateur, l’infirmier anesthésiste exerce ses fonctions au sein du bloc opératoire. Il réalise des soins infirmiers ou de réanimation en accompagnant le patient dans la période péri-opératoire et dans les domaines de l’intervention chirurgicale et endoscopique, du traitement de la douleur, de l’urgence ou de la réanimation qui concourent au diagnostic et au traitement. Il peut être appelé, pour des soins, dans d’autres services de l’hôpital.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES : Néant				Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin anesthésiste-réanimateur (Chef de cellule)				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
	Locaux et matériel adapté à la fonction				
12	CONTRAINTES ET EXIGENCES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Horaires de travail : Service de garde : semaine de 39h réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi - 7h30 à 14h30 le vendredi La pause-déjeuner est de 30 mn et doit être prise à la cafétéria de l’établissement ou au bloc opératoire en fonction de la charge de travail. • Service d’astreinte à domicile : Un roulement des astreintes est effectué du lundi matin, 7h30 au lundi de la semaine suivante, 7h30. L’agent doit prendre ses dispositions pour être présent au bloc opératoire, 15 minutes après appel. • Récupération de l’astreinte effectuée : La récupération de l’astreinte effectuée est réalisée la semaine suivante, selon le planning de garde. Elle est de trois (3) jours ouvrables. • Congés : Les congés sont à programmer un (1) mois à l’avance et à épuiser avant le 31 mars de l’année suivante. Les demandes doivent être prises en concertation avec l’ensemble de l’équipe et visées par le cadre de santé infirmier du bloc opératoire. 				

13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1) Fonction soins : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les patients nécessitant une réanimation et/ou une anesthésie en collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste - Ouvrir les salles d'intervention et de réveil - Accueillir et conditionner les patients à leur arrivée au bloc opératoire - Réaliser les actes usuels d'anesthésie-réanimation (au sens large) 2) Fonction gestion : <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et vérifier l'état de fonctionnement des différents équipements d'anesthésie, de réanimation et de monitoring - Gérer les médicaments et le matériel (matériaux vigilances et pharmacovigilances) 3) Fonction formation/encadrement : <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et accompagner la formation du nouveau personnel et des stagiaires
----	--

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la mise en œuvre et à la surveillance des techniques d'analgésie (Comité de lutte contre la douleur – CLUD) - Participer à la réalisation et la mise à jour des protocoles de service - Participer aux séances d'enseignement et perfectionnement - Participer au projet de service - Participer aux travaux du conseil du bloc opératoire, éventuellement - Intervenir, dans les services de l'hôpital, auprès des patients - Prendre en charge les patients nécessitant une réanimation et/ou une anesthésie en collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste au bloc d'accouchement (service de maternité)
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER ANESTHESISTE
16	SPECIALITÉ SOUHAITABLE : DIPLOMES EXIGES / FORMATION INITIALE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau II, en cours de validité. - Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Toutes compétences attendues d'un infirmier ayant obtenu un DE		X	
	- Capacités d'analyse, d'organisation et d'évaluation des soins		X	
	- Esprit d'équipe et capacités relationnelles (écoute, accueil, communication)		X	
	- Sens de la hiérarchie		X	
	- Esprit d'initiative et sens des responsabilités		X	
	- Faculté d'adaptation		X	
	- Aptitude à la gestion		X	
	- Discrétion et secret professionnels (respect des règles professionnelles)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Sur un poste similaire et dans les services des urgences, de réanimation ou SAMU
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Selon les besoins définis ci-dessus.
----	--

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le cadre du service :

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :

